

*Parents, c'est à vous de
choisir...
...non au gouvernement !*

Infos-CLÉ

Bulletin de la Coalition pour la liberté en Éducation

19 février 2010

Visitez le site internet de CLÉ www.Coalition-CLÉ.org

Autre site internet à consulter <http://pourunecolelibre.blogspot.com>

Contactez-nous ou aidez-nous Infos@Coalition-CLÉ.org

*Dénoncez la perte de vos droits et l'imposition du cours
obligatoire d'éthique et culture religieuse*

Nouvelles judiciaires — l'appel du procès de Drummondville et collègue Loyola c. ministère de l'Éducation

Affaire de « Drummondville »

Il faudra encore patienter avant de savoir si la Cour d'appel entendra la cause des parents d'élèves fréquentant des établissements de la Commission scolaire des Chênes, à Drummondville, et qui souhaitent que leurs enfants soient exemptés du controversé cours gouvernemental d'éthique et culture religieuse (ECR).

Les juges Marc Beauregard, Yves-Marie Morissette et Lorne Giroux ont choisi de prendre la requête en délibéré. Ils rendront leur décision par écrit dans les prochaines semaines, à une date qui reste à déterminer.

Affaire du collègue Loyola contre le Monopole de l'Éducation

L'affaire est toujours en délibéré. Le juge avait six mois pour rendre jugement, il est en retard.

Demander l'exemption, c'est vous aider !

Faites savoir votre opposition. Demandez l'exemption à votre commission scolaire ou au directeur de votre école privée. Demander l'exemption, c'est aider nos combats juridiques (en appel et potentiellement à la Cour suprême).

Nous sommes très intéressés à connaître les motifs qui seront invoqués pour vous refuser l'exemption.

<http://www.coalition-cle.org/exemption.php>

Souper-conférence ECR

Dimanche, le 21 février à 18 h 00

SOUPER-CONFÉRENCE
avec JOËLLE QUÉRIN
de l'Institut de recherche sur le Québec

« Le cours ÉCR : transmission des connaissances ou endoctrinement ? »

au RESTAURANT IL FOCOLAIO
1223, carré Phillips,
Montréal, H3B 3E9

Billets vendus sur place, 20 \$ par personne, taxes comprises.
SUR RÉSERVATION.

Veillez réserver votre place tôt (au plus tard le jeudi 18 février) en téléphonant à Diane au 514-279-0670.

Spécial du chef : Pizza gourmet ou salade de votre choix, avec boisson gazeuse, dessert et café.
Vin, bière et spiritueux en sus.

Les multiculturalistes s'inquiètent : les opposants au programme ECR ont le vent en poupe

Les multiculturalistes (qui se prétendent pluralistes et désirent imposer un programme unique scolaire, joli contradiction !) commencent à s'inquiéter [comme le rapporte le journal](#) *Au Fil des événements* de l'Université Laval :

« On assiste depuis quelques mois à une alliance qui semblait plutôt improbable entre des groupes qui veulent refouler le religieux hors de la sphère publique et des nationalistes

conservateurs qui voient le Québec d'aujourd'hui comme ayant trop concédé à la diversité culturelle », constate Jocelyn Maclure, qui est spécialiste en éthique et en philosophie politique. **Selon lui, les coalitions en faveur d'une charte de la laïcité et les groupes qui militent pour la liberté en éducation et qui refusent le nouveau programme d'éthique et de culture religieuse prennent de plus en plus d'espace.** D'autant plus, souligne Jocelyn Maclure, que des chroniqueurs très influents comme Richard Martineau, Joseph Facal ou Jean-François Lisée relaient le discours nationaliste conservateur.

Rencontre des parents avec l'auteur Guy Durand, le 24 février

L'Association des parents catholiques du Québec organise une rencontre entre les parents d'élèves et l'auteur et philosophe Guy Durand autour du programme d'éthique et de culture religieuse. Nous reproduisons leur invitation ci-dessous.

**Invitation le mercredi 24 février de 10 h à 14 h
Rencontre pour parents catholiques avec enfants et adolescents
avec conférence-midi par Guy Durand, auteur**

RSVP confirmer votre présence svp avant le 23 février 2010 par courriel au : apcq406@bellnet.ca avec c. c. à : chevrier@sympatico.ca
Ou en téléphonant à l'APCQ au : 514-279-0670 (Diane Joyal)

N.B. Des confirmations de dernière minute pourront exceptionnellement être acceptées le 23 février avant midi. Vous pouvez laisser un message téléphonique au besoin.

Le ministre Michelle Courchesne dans la tourmente

Pendant que la réforme scolaire est toujours controversée, que la lutte au décrochage ne donne pas de résultats et que la crise entourant la modification du calendrier scolaire pour accommoder les juifs ne s'essouffle pas, que la ministre s'obstine dans le dossier de l'imposition du cours d'éthique et de culture religieuse, les priorités de la ministre Michelle Courchesne sont remises en question.

3 vidéos :

<http://pouruneecolelibre.blogspot.com/2010/02/le-ministre-michelle-courchesne-dans-la.html>

Souplesse de la ministre Courchesne à géométrie extrêmement variable

Au sujet de l'abrogation des congés scolaires traditionnels, le plus intéressant dans cette annonce c'est la grande sélectivité de la ministre de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne, dans l'application du concept de souplesse.

Résumons :

A. La ministre change la Loi, plutôt que d'exiger des écoles juives qu'elles s'y conforment

Selon les dires de la M^{me} Courchesne, elle cherchait à faire réintégrer aux écoles juives le chemin de la « légalité ». Deux options s'offraient à elle :

- a. exiger que ces écoles se conforment à la Loi (au régime pédagogique) ;
- b. changer la Loi (le régime pédagogique).

La ministre a choisi b). La souplesse et n'est pas un tort en soi. Elle a changé la loi, ce qui lui permet de conclure que ces écoles sont désormais légales.

B. La « Souplesse raisonnable »

Voilà un beau concept. Il est seulement dommage que la ministre en fasse une application aussi sélective.

Pour les parents d'écoles juives, la ministre estime devoir faire preuve de « souplesse raisonnable », en changeant le régime pédagogique.

Pour les parents catholiques de Drummondville, qui cherchent à se prévaloir d'une mesure qui est **DÉJÀ** dans la loi (l'exemption de l'article 222 de la Loi sur l'instruction publique), il n'est plus question de « souplesse raisonnable ».

Quand la ministre a déclaré, à propos de l'imposition du cours ECR, que « On ne négocie pas un virage aussi important sans écraser d'orteils » (Le Soleil, 19 avril 2008), a-t-elle fait preuve de « souplesse raisonnable » ?

Quand, le 18 avril 2008, la ministre a affirmé en conférence de presse qu'« elle ne fera aucune concession et (qu'elle) refuse les exemptions pour les parents qui voudraient retirer

leur enfant du nouveau cours » (La Presse, 19 avril 2008), a-t-elle fait preuve de « souplesse raisonnable » ?

<http://pourunecolelibre.blogspot.com/2010/02/souplesse-de-la-ministre-courchesne.html>

Appelez Mme Courchesne : Non, au deux poids deux mesures |

Si vous êtes en désaccord avec la suppression des congés traditionnels du calendrier scolaire, Éric Lanthier, ex-membre du Conseil supérieur de l'éducation, invite les parents à le faire savoir à Mme Courchesne :

«Nous avons une responsabilité, celle de signaler que nous sommes en désaccord. Nous avons jusqu'au 19 mars pour signaler notre désaccord. Pour le manifester, c'est simple. Il suffit de téléphoner au bureau de la ministre pour lui signaler que vous désirez que l'article 19 demeure en place. Voici ses coordonnées :

Bureau à Laval : 450 689-5516

Numéro sans frais : 1 866 747-6626

Bureau à Montréal : 514 873-4792

Bureau à Québec : 418 644-0664 »

Si la ministre veut accommoder les juifs, va-t-elle accommoder les parents opposés au cours ECR en leur accordant l'exemption ? Si vous communiquez avec le bureau de la ministre, demandez une réponse écrite.

<http://www.ericlanthier.net/education/modification-du-calendrier-scolaire-un-autre-pas-vers-la-dechristianisation-du-quebec>

Plaintes ?

Votre enfant est obligé d'assister au cours d'ECR, vous consultez son manuel, son cahier d'activités et constatez des erreurs de faits, des textes tendancieux, des présentations partiales ? Transmettez-nous une copie de ce matériel !

Votre enfant est stigmatisé pour ses croyances ou celles de ses parents ? Le professeur met en scène votre religion ou vos convictions philosophiques comme rétrogrades devant votre enfant ?

Votre enfant est mal noté parce qu'il ne « dialogue pas assez » en raison de ses convictions religieuses ou philosophiques ?

Votre enfant doit participer à des activités religieuses (danses, méditations, rituels...), à des débats ou des délibérations en classe sur des sujets qui le troublent, le déstabilisent ou vont à l'encontre de vos convictions ?

Faites-le nous savoir !

Contactez Dominique:

Par téléphone: **514-387-9452**

Par courriel: plaintes@coalitioncle.com

<http://www.coalition-cle.org/plainte.php>

Scène de classe en ECR : ambivalence, ambivalence ?

Un journaliste du Journal de Montréal a passé deux semaines dans des écoles de la banlieue montréalaise. [Extraits de son expérience](#) (les intertitres sont de nous) :

Discuter, discuter, sans connaissance ni vocabulaire

Dans le cours d'éthique et culture religieuse, le manque d'autonomie des jeunes est pour le moins préoccupant.

[...]

Durant une période consacrée à « l'ambivalence de l'être humain », aucun ado n'est capable de dire ce que signifie le fait d'être « ambivalent ». Les jeunes ont beau fréquenter l'école depuis une douzaine d'années, l'un d'eux avoue candidement à notre journaliste n'avoir «jamais entendu» cette expression.

Suite :

<http://pourunecolelibre.blogspot.com/2010/02/scene-de-classe-en-ecr-ambivalence.html>

Condorcet : L'État doit se borner à instruire, pas éduquer

Pour le grand philosophe français Condorcet, il faut donc que la puissance publique, le ministère, se borne à régler l'instruction, en abandonnant aux familles le reste de l'éducation. Elle n'a pas droit de faire enseigner des opinions comme des vérités.

<http://pourunecolelibre.blogspot.com/2010/02/condorcet-leducation-publique-doit-elle.html>

15 % des élèves diplômés pas prêts pour le cégep

La Fédération des cégeps lance un cri d'alarme : de plus en plus d'élèves du secondaire ne répondent plus aux critères minimums d'admission dans un cégep. Pour faire face à ce phénomène, les cégeps ont dû mettre en place des classes spéciales d'intégration.

<http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/national/archives/2010/02/20100210-191853.html>

Lutte à « l'hétérosexisme » : manque de modestie constitutionnelle du gouvernement québécois

Douglas Farrow, professeur de l'Université McGill, a publié une ferme condamnation de la « politique de lutte contre l'homophobie » annoncée en grande pompe par le gouvernement du Québec en décembre. Le professeur de pensée chrétienne Farrow considère cette politique comme une « déclaration de guerre » contre tous ceux qui s'opposent au programme homosexueliste. Il appelle ses concitoyens québécois à s'élever contre cette politique.

[...]

« On forcera les institutions, publiques et privées, à s'impliquer et à devenir partenaire », avertit Farrow. « La collaboration de chaque citoyen est prévue et sera bientôt obligatoire. Un programme de soutien scolaire, de nature obligatoire, suivra. Le programme d'éthique et de culture religieuse en a déjà jeté les fondations. »

Billet complet :

<http://pourunecolelibre.blogspot.com/2010/02/lutte-lheterosexisme-manque-de-modestie.html>

Article du prof. Farrow en anglais (19 pages) :

<http://www.ccr1.ca/doc/Farrow%20article%20for%20upload.pdf>

La prépondérance de la culture chrétienne ne se retrouve pas dans le matériel didactique

L'émission de Radio-Canada *Second Regard* de ce dimanche a, une nouvelle fois, abordé le cours d'éthique et de culture religieuse. Dans la vidéo ci-dessous, la ministre du Monopole de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne, maintient que le régime pédagogique est très clair : le volet catholique et protestant doit être prépondérant et il faut enseigner ce qui constitue ces deux mouvements religieux.

Billet complet :

<http://pouruneecolelibre.blogspot.com/2010/02/la-preponderance-de-la-culture.html>

Le programme ECR transmet des valeurs, avoue Mme Courchesne

Contrairement à ce que prétendaient les avocats au procès de Drummondville, le programme d'éthique et de culture enseignerait des valeurs, comme pour l'ancien programme de morale, de déclarer M^{me} Courchesne, ministre de l'Éducation du Québec. Mme Courchesne dit par ailleurs que trois valeurs seraient enseignées dans le volet éthique :

vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=RzZND9E58uM>

1. le français comme langue commune (nous n'avons jamais vu ce sujet dans le matériel pédagogique),
2. l'égalité des hommes et des femmes (le sujet est abordé, mais uniquement sous la forme d'un débat ouvert, et en culture religieuse, là il s'agit de respecter les différences conceptions sur ces rapports)
3. et la laïcité (peu abordée, puisqu'on parle de toute façon beaucoup de religions en ECR par décision du gouvernement, même si c'est de manière superficielle et quelque peu relativiste).

De quelles valeurs s'agit-il donc si ce n'est du politiquement correct, du pluralisme normatif (le pluralisme des valeurs religieuses ou morales est mieux que l'homogénéité) ou de son aspect politique, le multiculturalisme ?

<http://pouruneecolelibre.blogspot.com/2010/02/enseignons-des-valeurs-en-ecr-de-dire-m.html>

Souhaitez-vous organiser une réunion d'information ?

Souhaitez-vous organiser une réunion d'information sur le programme ECR et ses aspects juridiques, sociologiques, théologiques, pédagogiques, voir le contenu des manuels et cahiers, entendre des exemples de plaintes reçues par la CLÉ, etc. N'hésitez pas à nous contacter, nous réunirons des experts pour informer les gens de votre région ou communauté.

Contactez Julie :

Par téléphone: **819-474-7312**

Par courriel: reunions@coalitioncle.com

La HSLDA déterminée à défendre en justice ses membres menacés par la DPJ

Selon la [HSLDA](#), une association sans but lucratif qui défend les parents-éducateurs, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) aurait envoyé ces dernières semaines des mises en demeure à quatre familles québécoises les obligeant à s'enregistrer auprès d'une école en utilisant les formulaires de ces écoles, et en s'engageant à écrire les examens, souvent plus d'une fois par an. On veut aussi obliger les parents à adopter le programme scolaire contesté du Québec (sans quoi il serait difficile aux enfants de l'école-maison, même les meilleurs, de réussir au mieux ces examens).

Pour la HSLDA, il s'agit de contraintes et d'exigences inacceptables pour leurs membres s'ils doivent pouvoir conserver le droit d'instruire leurs enfants à la maison conformément à leurs convictions religieuses et dans l'intérêt supérieur de chaque enfant. La HSLDA semble décidée à aller en justice pour défendre ces droits.

<http://hsllda.ca/>

Le cardinal Ouellet met Charest en garde

Le cardinal Marc Ouellet prévient le gouvernement Charest qu'il subira la colère de la population s'il persiste à imposer le cours d'éthique et de culture religieuse à l'ensemble des élèves du Québec.

<http://pourunecolelibre.blogspot.com/2010/02/le-cardinal-ouellet-met-charest-en.html>

Soutenez notre combat juridique !

La décision de Drummondville à la Cour supérieure du Québec n'est que le début d'un long processus juridique visant à regagner nos droits fondamentaux. Ce combat est inéquitable, le gouvernement s'abreuvant à même nos taxes et impôts !

Cette cause citoyenne, chère aux parents du Québec, fera ultimement jurisprudence.

Aidez-nous à financer notre cause en justice, d'abord en appel et, probablement, jusqu'en Cour suprême du Canada.

Faites un **don déductible d'impôts** [ici](#) ([instructions ici](#)).